

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

22 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 2063)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N ° 687

présenté par  
Mme Batho

-----

**ARTICLE 2**

Compléter l'alinéa 6 par les mots :

« ainsi que dans le domaine des sciences du vivant ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.

Une approche systémique et intégrale des enjeux écologiques est impérative au regard des interactions entre le changement climatique et l'effondrement du vivant.

L'appui que le Haut Conseil pour le climat apportera à l'État sur la trajectoire des émissions de gaz à effet de serre doit nécessairement intégrer les enjeux relatifs à la préservation du vivant et intégrer des compétences dans le domaine des sciences du vivant.